

# Appel à projets « Energie » - Règlement



## Contexte

**Vous habitez Ohey, Gesves ou Assesse ? Vous avez une idée lumineuse, éthique, collective pour diminuer votre empreinte carbone ? Alors participez à cet appel à projets et recevez jusqu'à 5.000€ pour vous aider à jouer votre rôle dans le monde de demain.**

L'asbl Electrons Libres a pour but l'implication et la sensibilisation des citoyens à l'utilisation rationnelle de l'énergie et au développement local des énergies renouvelables. Dans le cadre de sa mission, Electrons Libres lance un appel à projets destiné à tous les habitants des communes de Gesves, Ohey et Assesse. Tant privés que publics, associatifs, entrepreneurial, collectivités...

## Objectifs

- Réduire les consommations d'énergie.
- Augmenter la production d'énergie renouvelable.
- Tendre vers l'autonomie énergétique.
- Soutenir au mieux les projets à finalité sociale et/ou collective.
- Faire appel à l'intelligence de tous pour dégager de nouveaux modèles à reproduire.

## Attribution du prix

Cet appel à projets est doté d'une enveloppe de 5.000 € et souhaite encourager chacun à mettre en place des mesures renforçant l'efficacité énergétique à tous les niveaux. Que ce soit par l'isolation d'un bâtiment, le renforcement de l'efficacité énergétique d'un commerce, la production d'énergies renouvelables ou encore la mise en place d'un plan de mobilité douce, mais aussi la création d'un groupe de réflexion ou de sensibilisation ... Dans le climat, tout est bon pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub> et assurer un avenir sous le soleil !

Le projet devra se situer sur le territoire de Ohey, Gesves et Assesse, être initié en 2024, sortir de la sphère privée pour bénéficier au plus grand nombre...

Un jury d'experts retiendra le, voire les projets, qui répondront le mieux aux critères. Le dossier de candidature est également disponible sur ce même site ou par simple demande par courrier ou téléphone.

Le but est que vos projets innovants et durables puissent se concrétiser, deviennent un exemple inspirant pour d'autres habitants des communes concernées et contribuent à bâtir un avenir énergétique responsable et éclairant.

Le paiement de ce prix se fera sur base d'une déclaration de créance accompagnée des factures et preuves de paiement y relatives. La déclaration de créance (voir modèle envoyé en temps voulu) ne pourra présenter un montant supérieur à celui accordé par le jury.

Les factures présentées devront être relatives à des investissements réalisés en 2024.

## Conditions de participation et critères de sélection

- Les projets présentés seront analysés sur base des critères suivants :
  - Le projet comporte un caractère collectif ou peut bénéficier à une collectivité.
  - Le projet comporte une part innovante.

- Le projet s'inscrit dans une démarche rationnelle de l'énergie visant soit à diminuer les consommations énergétiques, soit à produire et utiliser de l'énergie renouvelable.
  - Le projet comporte un caractère social ou touche un public précaire.
- Chaque participant ne peut déposer qu'un seul projet tant privé que collectif.
  - En participant à l'appel à projets, le participant s'engage, si il est retenu :
    - A réaliser les travaux/aménagements pour lesquels il a reçu le prix dans les 12 mois.
    - A maintenir les investissements réalisés pendant minimum 5 ans.
    - A fournir les justifications des dépenses couvertes par le prix reçu (virement, photographies, factures, ...).
    - A ne pas solliciter de subventions publiques complémentaires pour les investissements couverts par le prix attribué, de telle sorte que le total des aides reçues dépasserait le montant des investissements consentis.
    - A autoriser Electrons Libres à valoriser cette action à des fins de promotion, de communication ou de publication (photos, vidéos, articles, reportages, etc).

## Comment participer ?

- Le formulaire d'inscription est à renvoyer pour le 15 juillet 2024
  - Par e-mail à l'adresse [info@electronslibres.be](mailto:info@electronslibres.be) ou par courrier, date de la Poste faisant foi, au siège de l'asbl : Electrons Libres Rue des Moulins, 37 5340 Gesves.

## Le dossier de candidature comprend :

- Une présentation du candidat.
- Une description du contexte dans lequel s'inscrit le projet, de la situation existante en termes d'énergie et des motivations du candidat.
- Une présentation du projet prévu/en cours de réalisation.
- Une estimation des moyens budgétaires requis pour sa réalisation (montants et postes respectifs).
- Un calendrier de réalisation du projet (planning des investissements et travaux).
- Des documents de l'évolution du projet si celui-ci a déjà débuté.
- Des explications quant à la portée du projet : rencontre-t-il un maximum voire tous les critères de l'appel à projets ? Peut-il être reproductible ? Quelle est sa part d'innovation ? En quoi bénéficie-t-il à la collectivité ? Quelle est sa portée sociale ? etc...

Le dossier de présentation peut être complété par toute information complémentaire nécessaire (maximum 2 pages A4).

## Jury et remise des prix

Le jury est composé d'experts associés à Electrons Libres sur ses projets. Il désignera les lauréats en toute indépendance.

Les résultats seront communiqués au(x) lauréat(s) en août 2024 par courriel. Les informations précises (date, lieu, heure) concernant la remise des prix seront communiquées en temps voulu au(x) lauréat(s) et publiées sur le site internet d'Electrons Libres.

Les candidats qui n'auront pas été retenus seront également prévenus par courrier motivé et invités à la remise de prix.